

Synthèse générale de la réunion tenue avec le CCLP le 17 mars 2016

Points présentés par le Comité

Braine-l'Alleud

Avenue Germinal - Etat du Parking

La réparation de la barrière (en panne depuis plus d'un an) sera inscrite au planning de la régie, afin que ce travail soit réalisé dans les plus brefs délais. Néanmoins, selon les informations recueillies, les dégâts seraient occasionnés par certains locataires eux-mêmes.

Vu les dégradations régulières et le positionnement de l'immeuble, il est proposé de supprimer cette barrière et de définir les plaques pouvant avoir accès au parking (Numéros, visiteurs, médecins,...).

Le Comité accepte ces propositions et suggère également qu'il n'y ait plus qu'une seule entrée/sortie (suppression de la sortie la plus proche de la chaussée) pour accéder au parking et la pose d'un panneau « *Propriété privée* ».

Le parking de l'immeuble des seniors est régulièrement emboué mais il n'y a pas de budget en 2016 pour refaire le parking. A l'époque où le travail avait été réalisé, la Commune avait imposé d'utiliser un revêtement drainant, ce qui doit donc être conservé.

Il serait possible de rendre le tout plus propre à moindre coût en recouvrant la partie de circulation par du gravier ou de la dolomie, ce qui préserverait la perméabilité du sol. Avant de recourir à cette solution, il sera envisagé un réensemencement de la pelouse puisqu'actuellement il s'agit toujours des plantations d'origine. Une visite sur place sera prévue avec des sociétés spécialisées.

Le Directeur gérant signale au Comité que, suite à son courrier, l'Administration communale de Braine-l'Alleud a décidé d'inscrire à son planning l'élagage des arbres des avenues Germinal et de l'Egalité.

Vieillesse du patrimoine

Le Comité souhaiterait le remplacement de baignoires d'origine (années 1970) en mauvais état.

La Société agit au cas par cas : chaque situation fait l'objet d'une analyse individuelle, en toute confiance du personnel amené à se rendre sur place afin d'évaluer les problèmes et de définir la prise en charge des coûts.

Rue Sainte Barbe - Porte d'entrée abîmée (n° 57)

Un bon de travail est en cours chez le menuisier pour effectuer les réparations nécessaires. La Société rappelle que ce corps de métier a fait l'objet d'un retard suite à une maladie de longue durée.

Synthèse générale de la réunion tenue avec le CCLP le 17 mars 2016

Rue Sainte Barbe - Antennes GSM

Il n'y a aucun problème pour le placement de l'antenne GSM : une analyse technique a été réalisée avant la pose.

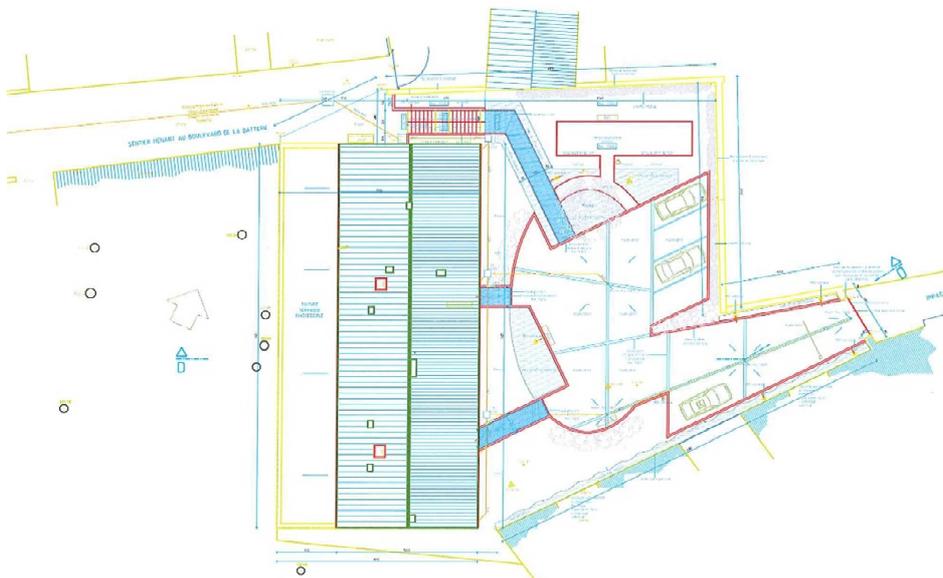
De plus au niveau des ondes, le Directeur gérant rappelle l'effet « *parapluie* » de l'émission de telles ondes : les locataires du quartier sont donc moins exposés que les personnes habitant plus loin.

Impasse de la Grosse Pompe - Suivi de la cession

Le 3 mars 2016, la Ville de Nivelles a organisé une rencontre avec les riverains de l'Impasse de la Grosse, tant locataires que propriétaires.

A l'issue des échanges, un accord est intervenu en ce sens :

- cession de la voirie et des abords dans les meilleurs délais → prévoir un relevé de géomètre pour rédiger l'acte de cession via le Notaire Noé : les parcelles en vert et bleu sont cédées, seul le bâtiment n'est pas concerné
- la cession peut se faire indépendamment des tractations avec ORES, pour permettre à la police d'intervenir sur le stationnement sauvage
- avant la cession, visite sur place avec Stéphanie De Neef, pour définir la position de la barrière limitant l'accès du stationnement aux seuls locataires, mais permettant le passage en mode doux
- la barrière est cédée en mode fonctionnel, chaque locataire dispose d'une carte ; le suivi ultérieur sera à charge de la Ville
- la Ville se chargera de placer la signalisation nécessaire dans le début de l'Impasse afin d'assurer le passage des services de secours
- dans le bâtiment en lui-même, les locataires sont demandeurs d'une sécurisation accrue des différentes portes d'accès (notamment dans les caves). Cette demande doit être analysée avec les Pompiers afin d'être toujours conforme (faut-il un PGP si les accès sont fermés la nuit par les locataires ?)



Synthèse générale de la réunion tenue avec le CCLP le 17 mars 2016

Rue du Paradis - Etat des abris de jardin

L'état des abris de jardin de la rue est effectivement lié à une usure du temps, même si certains bâtiments ont été plus abîmés que d'autres par les méfaits des arbres du voisinage.

Sachant que les démolitions prévues doivent faire l'objet de permis et l'achat de nouveaux abris de jardin l'objet de marchés publics, le service technique procédera rapidement à la sécurisation des remises actuellement les plus vétustes.

Waterloo

Gestion des espaces verts

Il n'est pas possible de placer un panneau « *Propriété privée* » par contre il est possible de placer un panneau « *Chiens interdits* ». En effet, pour rappel, les voiries et abords sont considérés comme espace public, au risque de devoir rembourser les subsides reçus pour les aménager.

En contrepartie, il pourrait être envisagé de placer un panneau de type :



Communs - Peintures

Un rafraîchissement des peintures des halls communs et des cages d'escaliers est souhaité par les locataires, les immeubles datant de 1996.

Suite à la réorganisation de la régie technique, plus aucun ouvrier n'est spécialement dédié à des travaux. Deux solutions se présentent donc :

1. soit une réalisation par la Régie des Quartiers de Braine-l'Alleud, si elle dispose d'une autorisation de travailler sur d'autres communes comme pour Tubize et environs ;
2. soit l'inscription de ces travaux dans le planning d'investissement sur fonds propres en 2017.

Le Comité approuve unanimement la 2^{ème} solution proposée.

Synthèse générale de la réunion tenue avec le CCLP le 17 mars 2016

Points discutés par la Société et le Comité - Immeubles en Fête

Afin de maintenir la tournante réalisée au sein des sept Communes affiliées, et sur proposition du CCLP, la Société entérine le choix de réaliser cette opération à Nivelles.

La date imposée pour cette animation ponctuelle est le vendredi 27 mai 2016.

Pour répondre au mieux aux différentes demandes et remarques des années précédentes, il est proposé l'organisation suivante :

- Partenaires : Société et CCLP ;
- Localisation : Salle de la Maillebotte ;
- Thème : 60 ans du Quartier de la Maillebotte, avec exposition de photos et animations.